



Cistudes en zhauffe à Dax Saubagnacq (CPIE)

Cistude d'Europe

Emys orbicularis

Reptiles, Chéloniens, Emydés

Convention de Berne - Annexe II

Directive « Habitats » - Annexes II et IV

Directive « Habitats » - Etat de conservation région atlantique : défavorable mauvais

Liste rouge mondiale - Cotation UICN : Quasi menacée

Liste rouge nationale : Préoccupation mineure

Protection nationale : arrêté du 27 juillet 1993

Bénéficie d'un Plan National d'Action 2011-2015

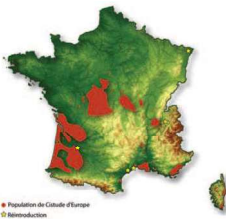
Et d'un Plan Régional d'Action en Aquitaine
2012-2015

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

Tortue d'eau douce, la Cistude d'Europe appartient au groupe des reptiles caractérisé par une respiration pulmonaire. Elle possède une carapace osseuse de forme ovale, peu bombée. Sa taille varie de 10 à 20 cm chez les adultes pour un poids moyen de 400 à 800 g. Sa carapace est de couleur brun foncé à noire avec des taches jaunes. Le plastron est jaune taché de noir. Aquatique, ses pattes sont palmées et pourvues de griffes.

La Cistude présente un dimorphisme sexuel important permettant une distinction rapide des sexes chez les adultes. La femelle a les yeux jaunes, sa queue est plus courte et plus étroite à sa base tandis que le mâle a les yeux orangés-rouges et sa queue présente un renflement pénien entre le plastron et le cloaque. La carapace de la femelle est plus ronde que celle des mâles. Le mâle, de taille plus petite, a un plastron légèrement concave. L'espérance de vie serait de 40 à 60 ans.

RÉPARTITION ET ÉTAT DES POPULATIONS



L'aire de répartition de la Cistude s'étend de la péninsule ibérique à l'ouest, jusqu'à la mer d'Aral à l'est, de la Pologne au nord, jusqu'au Maghreb au sud.

En France, la Cistude se retrouve sur deux tiers du pays avec ses populations principales dans le centre, l'Ouest et le Sud-ouest de la France, en Provence, en Corse, en Languedoc et en région Rhône Alpes. Des projets de réintroduction sont en cours de réalisation en France (Savoie, Alsace, Hérault, Lot-et-Garonne). Espèce de plaine, encore bien présente en Europe, la Cistude est le reptile qui a le plus régressé ces dernières années (particulièrement en Europe Centrale).

Source : Cistude Nature

CYCLE DE VIE ET CARACTÈRES BIOLOGIQUES

Espèce attachée au milieu aquatique, elle se rencontre dans les cours d'eau lents ou faiblement courants, à une altitude < 600m. La Cistude d'Europe possède un cycle annuel qui alterne entre périodes d'activités et périodes de ralentissement ou d'hivernation.

L'hivernation - état de mise en repos général - se déroule d'octobre à mars. Elle s'enfouie sous la vase ou dans des débris végétaux (marécages, boisements humides).

La période d'activité (mars à octobre). Pendant cette période, la Cistude, presque exclusivement carnivore, va se nourrir (invertébrés et vertébrés) dans les plans d'eaux ou canaux qu'elle occupe.

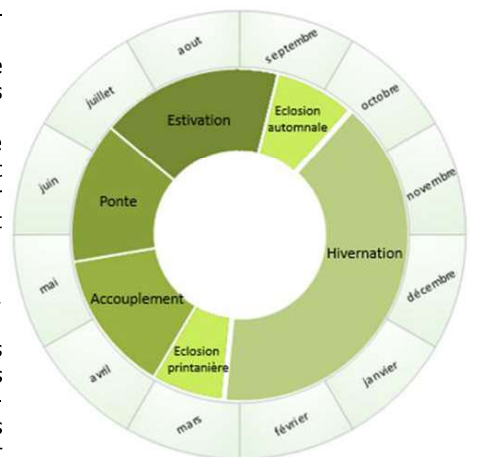
Comme tous les Reptiles, la Cistude d'Europe est ectotherme. Diurne, elle utilise le soleil comme source de chaleur externe pour contrôler sa température corporelle et donc son métabolisme. Elle s'expose au soleil (comportement de « basking ») sur des souches ou troncs d'arbres en bordure de plans d'eau ou sur la végétation et plonge au moindre dérangement. La nuit, elle reste immobile dans l'eau.

Pendant cette phase a également lieu l'accouplement (sous l'eau).

La maturité sexuelle varie selon les régions géographiques françaises. En Aquitaine, elle se fait entre 6 et 8 ans pour les mâles et entre 7 et 9 ans pour les femelles.

Elle ne quitte l'eau que pour la ponte (mi-mai à mi-juillet). Celle-ci a lieu sur des sols chauds, dégagés, non-inondables, sableux, parfois éloignés du point d'eau (prairies rases, digues ou chemins). Plusieurs pontes peuvent avoir lieu la même année, comme à Dax où 2 pontes ont été observées (en juin/juillet à 21 jours d'intervalle). Les œufs (3 à 13) sont déposés dans un trou creusé par la femelle et les jeunes naissent après 80 à 90 jours d'incubation et mesurent 2 à 3 cm. La naissance peut être décalée au printemps suivant.

Estivation : bien que sédentaire, si les conditions écologiques deviennent défavorables durant la période d'activité, la Cistude peut migrer vers un autre point d'eau ou entrer en estivation. Son activité est alors ralentie (état de léthargie), celle-ci se réfugie dans la végétation rivulaire environnante (hélrophytes, ronciers..). A Dax, des cas de migrations et d'estivations ont été observés.



Photos CPIE

Boisement humide



Plans d'eau



Basking sur la végétation aquatique



Zone de pontes

La Cistude d'Europe sur le site

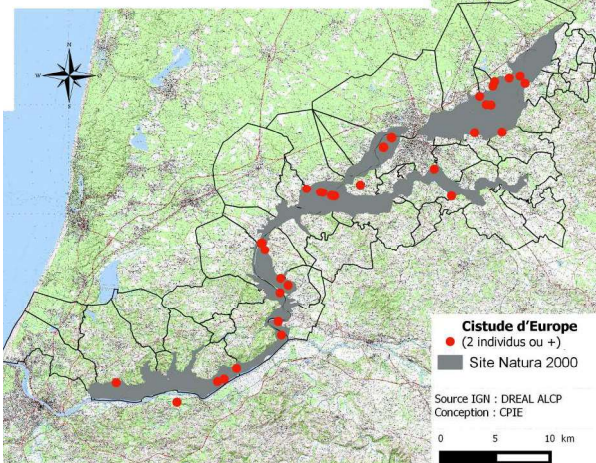
IMPORTANTANCE DU SITE

Les Barthes de l'Adour sont composés d'habitats naturels très diversifiés. La Cistude d'Europe y trouve alors les milieux nécessaires pour la réalisation des différentes phases de son cycle (boisements humides, plan d'eau, prairies).

Les aménagements réalisés dans les Barthes (esteyes, traverses) afin de contenir les niveaux d'eau forment de véritables corridors écologiques, permettant ainsi à l'espèce une circulation plus aisée entre les différents milieux qu'elle affectionne. Cet espace reste inondable l'hiver, notamment les prairies naturelles et les boisements humides en Barthe basse, offrant de potentiels sites d'hivernation.

RÉPARTITION CONNUE DE L'ESPECE

Répartition de la Cistude d'Europe sur le site



La Cistude se retrouve globalement sur l'ensemble du site (17 communes). Les plus fortes densités de populations se contactent sur Urt (17 observés en même temps), Saint-Laurent-de-Gosse (25), Pey (8), Rivière-Saas-et-Gourby (16), et Thétieu (plusieurs populations où 4 individus ont été observés).

A Dax, un suivi des populations (Cistude Nature, 2005) a permis de mettre en évidence la présence de la Cistude d'Europe avec une importante population sur le site des Barthes (68 individus capturés, pour une estimation de 192 individus).

Les zones de pontes sont en général peu connues, cependant les suivis permettent de les déterminer. Les seules données de présence de juvéniles (avant 2016) concernent Urt, Saint-Martin-de-Hinx, Yzosse. A Dax, l'étude de 2005 a permis de mettre en évidence la présence de zones de ponte et de juvéniles. Au cours des prospections de 2016, des pontes prédatées ont été observées à Pey (Le Sabla), et un accouplement a été vu à Saint-Martin-de-Seignanx.

HABITATS POTENTIELS

Les Barthes de l'Adour sont composées d'une multitude de milieux humides utilisés par la Cistude d'Europe. Les plans d'eaux, canaux et cours d'eau

sont des habitats potentiels dans la mesure où ces milieux respectent les conditions écologiques nécessaires à l'installation de la Cistude.

- **Habitats d'hivernation** : une couche de vase importante ou de débris végétaux avec une faible hauteur d'eau est nécessaire à l'espèce lui offrant ainsi des conditions thermiques favorables. Les boisements humides sont alors idéal à l'espèce.
- **Habitats d'estivation** : soit la cistude se place dans la végétation environnante (ronciers, haies, héliophytes) soit elle rejoint des plans d'eau permanents proches.
- **Sites de pontes** : certains secteurs ouverts des Barthes à sols plus ou moins sableux peuvent être utilisés comme zone de ponte. La Cistude pond dans les prairies pâturées et sur les flancs de digues à Dax.

MENACES ET FACTEURS D'ÉVOLUTION

- **L'assèchement/la destruction des milieux aquatiques** (urbanisation grandissante, pratiques agricoles, travaux sur plan d'eau)
- **La dégradation de la qualité de l'eau** (pollution urbaine, industrielle, agro-sylvicole)
- **La limitation de la végétation aquatique et riveraine par des moyens mécanique ou chimique** (curage des points d'eau, régulation de la végétation aquatique exotique)
- **La compétition écologique avec la Tortue à tempes rouges**, espèce exotique introduite qui menace la viabilité des populations.
- **La prédation** des nids et juvéniles par les carnivores

PROPOSITIONS DE GESTION

- **Conserver la végétation aquatique autochtone immergée** (potamots, nénuphars) et rivulaire (iris, joncs, carex).
- **Conserver les postes d'insolation** (arbres morts par exemple).
- **Proscrire le curage** des plans d'eau, des fossés et canaux (manuel ou mécanique).
- **Préserver une zone de quiétude autour, ainsi qu'au sein même des plans d'eau.**
- **Entretien des sites de pontes et bordure de plan d'eau** : gyrobroyage/coupe annuelle suffit. Privilégier une intervention tardive en août et exclure les périodes de mi-mai à mi-juillet (période de ponte) et les mois de septembre et de mars (émergence des juvéniles)
- **Sensibiliser le grand public**
- **Réguler les populations de Tortues à tempes rouges** (piégeage ou tir sélectif)

Photo CPIE



Tortue de Floride

Photo CPIE



Compétition pour les sites de chauffe

CONSERVATION

L'espèce est encore bien présente sur le site. La conservation des sites favorables est essentielle au maintien des populations. Afin de prévenir la compétition avec la Tortue de Floride, certaines mesures de régulation seraient à prévoir sur les sites les plus envahis, par exemple sur la commune de Saint-Martin-de-Hinx (mare aux nénuphars). Des suivis pourraient être mis en place pour établir le statut reproducteur des populations les plus denses ainsi que le territoire réellement occupé (CMR, radio-localisation). Enfin, l'utilisation des canaux par l'espèce reste peu connue, la prise en compte de l'espèce dans leur gestion n'est cependant pas à négliger.

L'inventaire réalisé au printemps-été 2016 a permis de prospector 81 sites à 2 reprises et devra être reconduit dans 6 ans afin de veiller au maintien de l'espèce sur le site.

Action F1 = Restauration, entretien et gestion des ouvrages **Action F2** = Restauration, entretien et gestion du réseau hydraulique **Action F3** = Restauration, entretien et gestion des boisements d'intérêt communautaire **Action F8** = Restauration, entretien et gestion des milieux ouverts marécageux **Action F5** = Restauration, entretien et gestion des prairies à vocation agricole ou non **Action F12** = Conservation et amélioration des capacités d'accueil du site pour les EIC **Action F13** = Mettre en place une gestion conservatoire des stations d'EIC **Action F14** = Suivi de l'état de conservation des habitats et espèces **Actions F15 et F16** = Communication et sensibilisation aux enjeux du site et accompagnement technique des projets du territoire pour s'assurer de leur prise en compte